



Conseil d'établissement Procès-verbal

De la séance ordinaire du 27 novembre 2025.

Durée	No	Sujet	Objet
	-	Ouverture de la séance à 18h05.	
Résolution #CÉ 25/26-13	2-	Secrétariat et présences a) Présences et quorum Sont présents(es) : Lydia Desmarteau, parent Catherine Duchesne, parent Audrey Lanctôt-Meunier, enseignante Sandrine Labrie, enseignante Julien Lavoie, parent Jessy Montpetit, parent Carolyn Monson-Fortin, enseignante Sonia Poliseno, technicienne du service de garde Isabelle Rondeau-Benoît, directrice par intérim Guylaine Thivierge, secrétaire Janie Tremblay-Pitre, enseignante	Constat

Durée	No	Sujet	Objet				
Résolution #CÉ 25/26-14	3-	<p>Adoption de l'ordre du jour</p> <p>Il est proposé, par madame Carolyn Monson-Fortin, et il est résolu:</p> <p>QUE l'ordre du jour, tel que proposé, soit adopté :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Ouverture de la séance 2. Secrétariat et présences 3. Adoption de l'ordre du jour 4. Parole au public 5. Mot de la direction 6. Approbation et suivis du procès-verbal du 23 octobre 2025 <table border="1" data-bbox="375 709 1252 1283"> <thead> <tr> <th data-bbox="375 709 813 743">POINTS DE DISCUSSION :</th> <th data-bbox="813 709 1252 743">POINTS D'INFORMATION :</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="375 743 813 1283"> <ol style="list-style-type: none"> 7. Formation nouveaux membres du CÉ 8. Formation aux parents 9. Contenu obligatoire à enseigner 10. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation 11. Évaluation du projet éducatif 12. Campagne de financement 13. Activités scolaires 14. Autorisation d'activités payées par les Fonds à destination spéciale 15. Photo scolaire </td> <td data-bbox="813 743 1252 1283"></td> </tr> </tbody> </table> <ol style="list-style-type: none"> 16. Bons coups, coups de cœur à l'école de l'Amitié 17. Parole à la responsable du service de garde 18. Parole à la représentante du comité de parents 19. Parole aux membres 20. Parole à la présidente 21. Parole à la direction 22. Parole au public 23. Levée de la séance <p>Adopté à l'unanimité.</p>	POINTS DE DISCUSSION :	POINTS D'INFORMATION :	<ol style="list-style-type: none"> 7. Formation nouveaux membres du CÉ 8. Formation aux parents 9. Contenu obligatoire à enseigner 10. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation 11. Évaluation du projet éducatif 12. Campagne de financement 13. Activités scolaires 14. Autorisation d'activités payées par les Fonds à destination spéciale 15. Photo scolaire 		Adoption
POINTS DE DISCUSSION :	POINTS D'INFORMATION :						
<ol style="list-style-type: none"> 7. Formation nouveaux membres du CÉ 8. Formation aux parents 9. Contenu obligatoire à enseigner 10. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation 11. Évaluation du projet éducatif 12. Campagne de financement 13. Activités scolaires 14. Autorisation d'activités payées par les Fonds à destination spéciale 15. Photo scolaire 							
	4-	<p>Parole au public</p> <p>Rien à ajouter.</p>					
	5-	<p>Mot de la direction</p> <p>Madame Isabelle Rondeau-Benoît énonce à nouveau son plaisir d'être à l'école de l'Amitié et invite les membres à ne pas hésiter à communiquer avec elle au besoin.</p>					

Durée	No	Sujet	Objet
Résolution #CÉ 25/26-15	6-	<p>Approbation et suivi du procès-verbal du 23 octobre 2025</p> <p>L'adoption du procès-verbal est proposée par madame Janie Tremblay-Pitre.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p> <p>Suivi :</p> <p>Au point 12 de la séance antérieure (Approbation de la programmation des activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement) : Un membre avait demandé des précisions quant à la nature de la dépense de 12 722\$ correspondante à des heures TES. Madame Rondeau-Benoît explique que, compte tenu le document présenté était un outil de gestion, certaines données sont destinées à une mécanique comptable interne. De ce fait, certaines heures de salaire TES sont payées par une mesure spéciale se trouvant dans la même enveloppe budgétaire.</p> <p>Au point 14 (formation aux parents) : La direction a effectué les vérifications pour confirmer si le possible partenariat énoncé (partage de coûts avec l'école Notre-Dame d'Otterburn Park pour la conférence de Stéphane Paradis) était envisageable. Madame Rondeau-Benoît n'a trouvé aucune trace de cette entente. Par conséquent, il est impossible pour notre école d'aller de l'avant pour cette conférence, les coûts reliés étant trop élevés.</p>	Adoption
	7-	<p>Formation nouveaux membres CÉ</p> <p>Madame Rondeau-Benoît rappelle aux nouveaux membres du CÉ qu'ils sont tenus de suivre la formation prévue pour les nouveaux membres. Celle-ci consiste à visionner les capsules dont le lien leur a été envoyé dans le courriel d'invitation à la présente séance du CÉ.</p>	Information
	8-	<p>Formation aux parents</p> <p>Madame Isabelle Rondeau-Benoît invite les membres à partager leurs suggestions en ce qui concerne la formation qui devrait être offerte aux parents de l'école de l'Amitié.</p> <p>L'an passé, la venue de M. Richard Robillard avait suscité une excellente participation. Toutefois, la conférence du <i>Gamer Mentor</i> avait eu un taux de participation très faible. Celle-ci avait été organisée en partenariat avec la municipalité. Il est fort pertinent de croire que le manque de publicité de l'événement et le très court délai entre l'annonce de la tenue de l'événement et la tenue de la conférence sont davantage responsables du faible taux de participation que l'intérêt pour le sujet proposé.</p>	Information

Durée	No	Sujet	Objet
		<p>Au gré des discussions, les membres nomment plusieurs pistes intéressantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'organisme l'Arc-en-ciel ➤ TSA, neurodivergence ➤ Neurosciences ➤ Cœur en tête ➤ Anxiété (Sonia Lupien) <p>Le sujet sera abordé à nouveau dans une séance ultérieure et des propositions seront mises de l'avant, selon le budget et les intérêts.</p>	
	9-	<p>Contenu obligatoire à enseigner</p> <p>La direction partage aux membres le document : <i>Planification détaillée et suivi des contenus obligatoires – PRIMAIRE Contenus pour le développement des compétences personnelles et sociales.</i></p> <p>La planification détaillée et le suivi des contenus obligatoires au primaire visent à assurer la couverture conforme et progressive des contenus prescrits par le MEQ, incluant ceux liés au développement des compétences personnelles et sociales. Des tableaux de planification soutiennent l'équipe-école dans l'organisation des contenus, en respectant les degrés et les cycles prescrits, tout en offrant une marge d'ajustement selon les besoins de l'établissement. Ces outils facilitent également le suivi des activités et le bilan annuel, en cohérence avec la progression des élèves et les orientations ministérielles.</p>	Information
	10-	<p>Plan de lutte contre la violence et l'intimidation</p> <p>La direction informe les membres que le comité pédagogique travaille actuellement sur le plan de lutte. Par conséquent, celui-ci devrait être présenté au conseil d'établissement lors de la prochaine séance.</p>	Information
Résolution #CÉ 25/26-16	11-	<p>Évaluation du projet éducatif</p> <p>L'évaluation du projet éducatif est une démarche stratégique et collaborative visant à mesurer l'atteinte des orientations, des objectifs et des résultats ciblés pour assurer la réussite des élèves. Elle s'appuie sur des indicateurs précis, impliquant parents, élèves et personnel.</p> <p>La direction présente aux membres le document <i>Évaluation du projet éducatif</i>. Tout comme lors des évaluations antérieures, des jetons de couleur ont été attribués par le comité pédagogique, dans le but d'évaluer l'atteinte de chacun des objectifs du projet éducatif.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Jeton rouge : Action requise ✓ Jeton jaune : À surveiller 	Approbation

Durée	No	Sujet	Objet																																																						
		<p>✓ Jeton vert : En voie de réalisation</p> <p>Il est précisé que les résultats présentés, doivent être interprétés avec prudence, ceux-ci pouvant être fortement influencés par la taille restreinte des groupes, ce qui limite leur représentativité.</p> <p>Madame Audrey Lanctôt-Meunier propose l'approbation du document, tel que présenté.</p> <p>Approuvé à l'unanimité.</p>																																																							
	12-	<p>Campagnes de financement</p> <p>Les membres de l'assemblée discutent et proposent différentes possibilités de campagnes de financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Krispy Kreme</i> (offre de la compagnie; minimum 25 douzaines, achat à prix moindre avec profits sur la vente) • Colle à moi (campagne toujours active) • Coure-O-thon • Consigne-action • Vente de vêtements Patriotes (friperie) • Vente de pain • Boucle Pierre-Lavoie • Photo scolaire • Tournoi de balle <p>Les membres se positionnent contre l'offre de <i>Kripy Kreme</i>. Il est recommandé de rappeler aux parents qu'une campagne de financement est toujours active avec les étiquettes Colle à moi, en prenant soin de partager le code promotionnel à chaque rentrée. Le sujet sera de nouveau abordé lors d'une prochaine séance.</p>	Information																																																						
Résolution #CÉ 25/26-17	13-	<p>Activités scolaires</p> <p>Le document <i>Suivi des activités éducatives et complémentaires</i> est présenté aux membres du CÉ.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom de l'activité</th> <th>groupes</th> <th>date</th> <th>Coûts activité</th> <th>Coûts transport</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Neurones atomiques</td> <td>101-102-201-202</td> <td>2025-11-03</td> <td>794,09\$</td> <td></td> <td>794, 09\$</td> </tr> <tr> <td>Théâtre Le magicien d'Oz</td> <td>101-102-201-202</td> <td>2026-02-04</td> <td>1 092,62\$</td> <td>572, 76\$</td> <td>1 665, 38\$</td> </tr> <tr> <td>Ferme Le bassin</td> <td>101-102-201-202</td> <td>2026-05-11</td> <td>1 272, 69\$</td> <td>1 389, 53\$</td> <td>2 662, 22\$</td> </tr> <tr> <td>Théâtre Le magicien d'Oz</td> <td>301-302-401-402</td> <td>2026-02-04</td> <td>1 062, 69\$</td> <td>549, 54\$</td> <td>1 612, 23\$</td> </tr> <tr> <td>Électrium + km remb. (26,24)</td> <td>301-301-401-402</td> <td>2026-04-21</td> <td>-\$</td> <td>400, 34\$</td> <td>400, 34\$</td> </tr> <tr> <td>Estacade + km remb. (80,00)</td> <td>301-302-401-402</td> <td>2026-06-02</td> <td>1 633,00\$</td> <td>854, 93\$</td> <td>2 487, 93</td> </tr> <tr> <td>Fort Chambly + km remb. (26,24)</td> <td>301-302-401-402</td> <td>2026-06-15</td> <td>853, 53\$</td> <td>453, 79\$</td> <td>1307,32\$</td> </tr> <tr> <td>Prof Dino</td> <td>501-502</td> <td>2025-12-08</td> <td>420, 00\$</td> <td>-\$</td> <td>420, 00\$</td> </tr> </tbody> </table>	Nom de l'activité	groupes	date	Coûts activité	Coûts transport	Total	Neurones atomiques	101-102-201-202	2025-11-03	794,09\$		794, 09\$	Théâtre Le magicien d'Oz	101-102-201-202	2026-02-04	1 092,62\$	572, 76\$	1 665, 38\$	Ferme Le bassin	101-102-201-202	2026-05-11	1 272, 69\$	1 389, 53\$	2 662, 22\$	Théâtre Le magicien d'Oz	301-302-401-402	2026-02-04	1 062, 69\$	549, 54\$	1 612, 23\$	Électrium + km remb. (26,24)	301-301-401-402	2026-04-21	-\$	400, 34\$	400, 34\$	Estacade + km remb. (80,00)	301-302-401-402	2026-06-02	1 633,00\$	854, 93\$	2 487, 93	Fort Chambly + km remb. (26,24)	301-302-401-402	2026-06-15	853, 53\$	453, 79\$	1307,32\$	Prof Dino	501-502	2025-12-08	420, 00\$	-\$	420, 00\$	Adoption
Nom de l'activité	groupes	date	Coûts activité	Coûts transport	Total																																																				
Neurones atomiques	101-102-201-202	2025-11-03	794,09\$		794, 09\$																																																				
Théâtre Le magicien d'Oz	101-102-201-202	2026-02-04	1 092,62\$	572, 76\$	1 665, 38\$																																																				
Ferme Le bassin	101-102-201-202	2026-05-11	1 272, 69\$	1 389, 53\$	2 662, 22\$																																																				
Théâtre Le magicien d'Oz	301-302-401-402	2026-02-04	1 062, 69\$	549, 54\$	1 612, 23\$																																																				
Électrium + km remb. (26,24)	301-301-401-402	2026-04-21	-\$	400, 34\$	400, 34\$																																																				
Estacade + km remb. (80,00)	301-302-401-402	2026-06-02	1 633,00\$	854, 93\$	2 487, 93																																																				
Fort Chambly + km remb. (26,24)	301-302-401-402	2026-06-15	853, 53\$	453, 79\$	1307,32\$																																																				
Prof Dino	501-502	2025-12-08	420, 00\$	-\$	420, 00\$																																																				

Durée	No	Sujet						Objet
		Zoo de Granby	501-502	2026-02-16	598,00\$	694,77\$	1 292,77\$	<p>Madame Audrey-Lanctôt-Meunier présente le projet de sortie de fin d'année pour les 6^{ième} année, en remplacement du bal des finissants. Il s'agit d'une sortie dans Lanaudière, avec nuitée. Les coûts prévus s'élèvent à 100\$/élève. Les parents ont été sondés en début d'année et ont répondu positivement à la proposition. Une présentation officielle du projet est à venir. Des campagnes de financement seront tenues en cours d'année.</p> <p>Monsieur Julien Lavoie propose l'adoption du document des sorties éducatives et complémentaires, tel que présenté.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>
		UQROP-chouette à voir	501-502	2026-04-02	516,19\$		516,19\$	
		Cross country	601-602	2025-10-04	411,65\$		411,65\$	
		CIME	601-602	2025-10-23	620,00\$	480,99\$	1 100,99\$	
		Théâtre de l'Arrière-scène	601-602	2025-12-03	446,23\$	352,73\$	798,96\$	
		Domaine international de Rouville-Triatlon	Tous les élèves	2026-06-16	2 976,96\$		2 976,96\$	
Résolution #CÉ 25/26-18	14-	Autorisation d'activités payées par les Fonds à destination spéciale.						Approbation
Résolution #CÉ 25/26-19		La direction rappelle aux membres que toutes les transactions effectuées dans les Fonds à destinations spéciales (dons, dépenses) doivent être soumises au CÉ. En ce sens, madame Rondeau-Benoît présente à l'assemblée les transactions à approuver :						
Résolution #CÉ 25/26-20		<ul style="list-style-type: none"> ❖ Pour avoir réalisé 6 activités, dont celle-ci : Le grand livres des petits chefs d'Éducation Nutrition, l'École de l'Amitié a remporté un des prix de 500\$ du concours <i>La marmite éducative</i>. Ce montant servira à l'achat de jeux pour la classe 001. ❖ Un don de 175\$ a été reçu pour la fête des finissants ❖ Un autre don de 500\$ a été reçu, lui aussi destiné à la fête des finissants ❖ Une dépense pour l'activité de la rentrée Le parcours Ninja au montant de 4 185,09\$ ❖ Un montant de 500\$ a été donnée par les Caisses Desjardins pour l'activité <i>Les petites douceurs de novembre</i> ❖ Une dépense de 804\$ pour la venue de l'invité Mathilde Fortier qui offrira des ateliers <i>freestyle</i> de soccer aux élèves de 4^{ième} à 6^{ième} année. Compte tenu que les activités payées à même le Fond à destination spéciale doivent être dédiées à l'ensemble des élèves de l'école, les membres consentent 						
Résolution #CÉ 25/26-21								
Résolution #CÉ 25/26-22								
Résolution #CÉ 25/26-23								

Durée	No	Sujet	Objet
Résolution #CÉ 25/26-24		<p>à cette dépense à la condition qu'une autre activité soit prévue pour les élèves du préscolaire jusqu'à la 3^{ème} année.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Un montant de 1 084,43\$ est prévu pour la tenue d'un spectacle d'agilité canine pour tous les élèves en juin 2026. ❖ Un montant total de 2 826,09\$ est prévu pour l'achat des chandails HPP (40 chandails à 8,95\$ pour les finissants et 280 chandails pour tous à 7,50\$) <p>Madame Sandrine Labrie propose l'approbation des dons et des dépenses des Fonds à destination spéciale, tel que présenté, en tenant compte de la condition émise par les membres du CÉ en ce qui concerne l'activité <i>freestyle</i> de soccer.</p> <p>Approuvé à l'unanimité.</p>	
Résolution #CÉ 25/26-25			
	15-	<p>Photo scolaire</p> <p>Ce point sera reporté à une séance ultérieure. En effet, personne n'est en mesure de confirmer si le contrat avec <i>La pomme verte</i> est encore actif pour la prochaine année scolaire. Une vérification sera donc effectuée afin d'obtenir cette information.</p>	Information
	16-	<p>Bons coups ou coups de cœur à l'école de l'Amitié</p> <p>Madame Catherine Duchesne souligne le succès du projet <i>Les petites douceurs de novembre</i>.</p> <p>Madame Sandrine Labrie partage aux membres son appréciation des activités de robotique et de programmation destinées aux élèves. Par ailleurs, ceux-ci sont enthousiastes face à ces activités.</p> <p>Madame Jessy Montpetit mentionne qu'elle apprécie grandement entendre tout ce qui est partagé par les membres du personnel sur ce qui se passe dans l'école.</p>	Information
	17-	<p>Parole à la responsable du service de garde</p> <p>Madame Sonia Poliseno se dit heureuse et fière des beaux projets montés par le personnel du service de garde et du travail d'équipe entre les éducatrices. Elle mentionne que la dynamique est différente avec 5 groupes d'élèves inscrits au SDG et que c'est une adaptation pour tous. Les dernières journées pédagogiques ont été grandement populaires avec un nombre d'inscriptions de 80 et de 85 élèves.</p>	Information

Durée	No	Sujet	Objet
	18-	Parole au représentant du comité de parents Rien à ajouter.	Information
	19-	Parole aux membres Rien à ajouter.	Information
	20-	Parole à la présidente Madame Lydia Desmarteau remercie les membres de leur présence.	
	21-	Parole à la direction Madame Rondeau-Benoît remercie également les membres de leur présence et de leur implication.	Information
	22-	Parole au public Rien à ajouter.	
Résolution #CÉ 25/26-26	23-	Levée de la séance Il est proposé par madame Audrey Lanctôt-Meunier et il est résolu : Que la séance soit levée à 20h52. Adopté à l'unanimité.	Adoption

Lydia Desmarteau
Président

Isabelle Rondeau-Benoît
Directrice par intérim

Guyline Thivierge
Secrétaire